





0471/580.708

PEB - Contrôle Electrique www.certigreen.be

SOCOTEC BELGIUM ASBL

Nr 2897

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante					
N° de rapport : 23/M/10 19/02	-	•			
Concerne : 💢 contrôle dans le cadre d'une vente 🔲 contrôle périodique					
Type d'habitation : Д maison □ appartement □ autres :					
Demandeur: Celticlack - SepAiNG					
Personne sur place: What West Propert code FAN de l'installation: Wo					
Personne sur place: Hb. Wen floren code EAN de l'installation: Md. Adresse de la visite: Route of HBCHE 40.6540 MACHE					
Data da visita y 1014 - 100 Data d'émission y 1010 100 Déférences client y 1100					
Date de visite :					
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbi : CHECK-LIST-INS-E-11					
	I : CHECK-LIST-INS-E-TT				
Description de l'installation visitée :	Drotostian gánárola du branch		^		\neg
Tension d'utilisation : ☑ Protection générale du branchement : ✓ A □3N400 V □3x230V □2x230V □ 1N400V Nombre de tableaux : ✓ nombre de circuits terminaux : ✓					
Contrôles par examen visuel, tests et mesure		iombre de circ	uns terminau	х.	
	<u> </u>				_
Description		En ordre	Pas en	n.a. ou	
			ordre	dérog.	_
Correspondances des schémas à l'installation		,	X		_
Etat du matériel électrique installé		X			
Mesures de protection contre les contacts directs			X		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des					
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test					
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X			
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X			
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la					
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X			
Matériel électrique fixe ou à poste fixe		X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle				X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations		X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :3					
Résistance de dispersion de la prise de terre : Λ . \mathcal{J} Ω					\neg
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement indiv			t SOCOTEC E	SELGILIM as	bl
Manquements / Notes :					DI.
* Rebonder les es Coffich & Va l'a mus me pontans	baces vocas baces vocas baces de ple de termina	fin -5 d m elo le T	El all	oha e 	1
Conclusion:					
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.LE. Le prochain contrôle périodique est à effectuer					RA
dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.					P/S
L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à					Ö
exécuter par le même organisme après mise en conformité 🚨 au terme de 18 mois après signature de l'acte de					Ö
vente.					E
☐ Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter					H
par le même organisme en vue de compléter le dossier.					27
Nom et visa de l'inspecteur : Nom et visa du demandeur pour réception :					RAP/SOCOTEC-E273(fr)/0215-
Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,					0/0
V.0					21:
AUTO MATOR					1
W W					8

Domenico

COTEC